

INSCRIPTION – CONTRAT – EXPOSANT – PUCES

Inscription à retourner par E- mail : puces.de.nyon@gmail.com

Coordonnées de l'exposant svp écrire lisiblement

Raison social.....

Nom.....Prénom.....

Adresse complète.....

NPA et Localité.....

Tél . portable.....Courriel.....

Genre de marchandise exposées.....

Formulaire d'inscription

Toute demande de participation doit être faite moyennant le formulaire d'inscription dûment rempli, daté et signé et renvoyé par e-mail

Dès réception de votre inscription et si un emplacement est disponible :

Vous recevrez la facture avec , le montant à payer, et le délai, ainsi que votre numéro de place et un plan de situation.

Mode paiement :

Au moyen de la facture QR- facture (QR-IBAN) CH07 3000 0001 1748 1059 8

Paiement par internet: compte postal Association Quartier de Rive à Nyon

IBAN CH 56 0900 0000 1748 1059 8

Veuillez indiquer votre Nom-numéro de la place - mois

Seule la confirmation du paiement de la facture rendra l'inscription valide.

Réservation d'un emplacement :

Je souhaite réserver un stand pour le /les dimanche/s : dates – mois – année

Tarif de location : 3 x 3 mètres CHF : 60.- / 3x2mètres : CHF 40.- (Commerçant CHF : 30.-)

(Habitant QdeRive CHF : 40.-) (Association CHF : 30.-)

Secteur du marché : Parc du bourg de Rive (Quai Louis Bonnard Nautique) Place de Savoie - Rue de Rive .

Quai des Alpes CGN - Quai Niedermeyer - Place des fêtes de Rive - Grande Jetée EST

Acceptation du règlement et valeur du contrat d'inscription

En le signant l'exposant s'engage à reconnaître les conditions et les directives stipulées dans les documents de participation.

Toute demande de participation tardive sera considérée dans la mesure des disponibilités.

LIEU

DATE

SIGNATURE :

BON A SAVOIR RESPONSABLE GERARD HARDY : 079 791 87 69

Accueil et accès aux places dès 7h00 déballage, Marché de 8h00 à 19h00

déchargement 7heures à 8heures - remballage de 18h30 à 19h00 (police au cas ou 022 799 1717)

Des parkings gratuits et payants sont à votre disposition, tout parcage est strictement interdit hors des cases de stationnement.

Déchets après mon départ je laisse ma place et autour propre (Art . 7)__

Un empêchement , retard, panne, etc, contact : 079 791 87 69

Prendre le récépissé avec vous. Encaissement le jour du marché : stand 3x3mètres CHF : 60.- stand de 3x2 mètres CHF : 40.-

Veuillez prendre connaissance du règlement

SAISON 2021

Janvier 31 - Février 28 - Mars 28 - Avril 25 - Mai 30 - Juin 27- Juillet 25 - Septembre 5 (20 ans des Pucés) Septembre 26 - Octobre 31 - Novembre 28 - Pucés de Noël 19 décembre.